

*Cinquième période*

**LA DOMINATION VÉNITIENNE**

(1421-1797)

La Dalmatie n'appartient donc pas à Venise, avant le XV<sup>me</sup> siècle. La république de St-Marc s'en empare de temps à autre, mais constamment tenue en échec par la Croatie et par la Hongrie. La Dalmatie maritime garde son autonomie municipale, favorisée, protégée, choyée bien plus par le roi de Hongrie et de Croatie que par Venise. Finalement celle-ci s'installe en Dalmatie par suite de l'élimination progressive de tous ses adversaires. Elle s'y étend confortablement. Elle peut désormais la ruiner tranquillement, lui soutirer des hommes à défaut d'argent, s'abriter dans ses ports, importer et exporter, en user et abuser à plaisir.

Quant à l'arrière-territoire, il reste bosniaque et hungaro-croate politiquement.

Cependant, il faut s'entendre : Venise ne possédera jamais tout le littoral dalmate. Ce qu'on appelle : la Dalmatie Vénitienne c'est Zara, Sebenico, Traù, Spalato et les îles, Cattaro aussi (quoique appelée Albanie vénitienne) et la côte qui fuit vers la Grèce.) Cette partie de la Dalmatie — avec beaucoup de restrictions pour les Bouches de Cattaro — lui appartiendra, jusqu'en 1797.

Mais environ 250 kilomètres de côte, c'est-à-